L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 16 DECEMBRE 1886. 60me Année

Dufour & Denis.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI 16 DECEMBRE 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par J. V. Gouplain, à sa salle de vente No 79 rue Bienville, 10,000 cigares de choix, sans limite, en lots, à la convenance des acheteurs.

Par Vincent & Co., au No 58 rue de la Douane, 1 coup de marchandises sèches.

Les récoltes en Louisiane.--Rapport du commissaire d'agriculture de l'Etat.

Nous avons sous les yeux le rapport du commissaire de l'agriculture de la Louisiane, sur l'état des récoltes, à la date du 1er décembre. Il nous faut avouer que les chiffres ne sont pas toujours encourageants. La comparaison de 1886 avec 1885 n'est pas en faveur de la première année. En ce qui concerne la canne à sucre, en particulier, elle est déplorable; aucune paroisse ne s'élève au-dessus du pair; trois seulement l'atteignent—ce sont Winn, Webster et Vernon, et elles comptent à peine dans la production sucrière. Les grandes paroisses sont fort au-dessous de la moyenne: Ste-Marie donne 72, St-Martin, St-Landry, 75; Ascension et St-Bernard vont jusqu'à 80; Plaquemines est tombée à 65; Assomption, à 60; West Baton-Rouge, à 55 cette dernière est une des plus éprouvées. Nous ne voyons que Tangipahoa qui accuse une perte de 60 pour cent et donne le chiffre 40, mais ce n'est pas une paroisse sucrière importante.

Il n'en est pas de même du coton. Cent les chiffres sont satisfaisants. Plusieurs paroisses arrivent à 110: Avoyelles, Caddo, St Tammany; d'autres à 106: De Soto, Jackson, Webster; bon nombre, à 100: Bienville, Claiborne, Natchitoches, St-Martin, Washington, Winn. Les autres moyennes, sans être très brillantes, concernent un bien meilleur niveau que les paroisses sucrières; le chiffre le plus bas est 70.

Chose étrange, qui donne beaucoup à réfléchir: ce sont les branches de l'activité agricole les moins en honneur parmi nous, qui paraissent les plus florissantes: les patates douces, l'élevage des bestiaux.

Les moyennes, pour les premières, sont fort belles, quelques-unes vont à 120; d'autres, à 110, un nombre considérable, à 100; une petite minorité seule est au-dessous du pair.

La partie la plus importante du rapport est celle qui concerne l'élevage, non seulement par les chiffres qu'il nous met sous les yeux, mais surtout, par les réponses qu'a reçues le commissaire d'agriculture aux questions qu'il avait posées.

On s'occupe peu dans cette série de réponses, de la culture des plantes fourragères et de celles des jardins, attendu que le mois de novembre n'en est pas la saison; mais, qu'on se rappelle les entraves, arrêts qui nous sont parvenus, en temps, sur ce sujet, au commencement du printemps, dans les premiers mois de cette et l'on pourra dire hardiment que cette culture est extrêmement florissante et rémunératrice. Ne sommes-nous pas, aux Etats-Unis, la contrée, par excellence, des primeurs, et n'est-il pas vrai que, si nous le voulions bien, nous en ferions, à très peu de frais, un grand et fructueux commerce? Ne prouvons nous pas, dernièrement encore, qu'une grande partie de la Louisiane est appelée à devenir, bientôt, et plus tôt qu'on ne s'y attend, une des grandes pourvoyeuses de foin de l'Union? Ne voit-on pas nos balles des paroisses du centre remplacer, graduellement celles du nord sur le marché? Ne sait-on pas déjà des expéditions assez abondantes dans les parties de l'Etat qui en sont dépourvues et dans plusieurs Etats limitrophes?

Confient en serait il autrement? La Louisiane est, aux trois quarts, une vaste prairie, une immense cyprière. Etant donné notre climat, qu'on suppose non tertiné, même médiocre, a ces terres, naturellement imprégnées d'une rigide humidité et sous lesquelles il est extrêmement facile de régler l'écoulement des eaux, au moyen d'un drainage quelque dispendieux—et l'on arrivera à une production étonnante de toute espèce de plantes fourragères. Nous n'avons qu'à le vouloir pour réussir, en moins de dix ans, à battre le grand Ouest, qui est maintenant notre fournisseur, tandis que nous devrions être le sien. Nous ne le voyons pas encore clairement—nous qui sommes nés dans le pays, qui l'habitons depuis notre première jeunesse, mais les hommes de l'Ouest le comprennent parfaitement, eux qui quittent leurs Etats pour venir s'établir dans le nôtre et s'y livrer, précisément, à la culture des foins. S'ils émigrent ainsi, c'est qu'ils sentent que la suprématie de leur sol natal s'affaibit tous les jours, et passe aux régions de l'extrême Sud-Ouest.

Nous ne pâlignons pas de notre misère; nous n'en avons pas le droit. Nous sommes des privilégiés qui ne savent pas apprécier les avantages qu'ils ont reçus du Ciel et s'en prennent à lui de leur maladresse, à profiter des dons qu'il leur a été prodigués.

Il n'est pas étonnant que les étrangers, en arrivant parmi nous, soient frappés des qualités d'une terre faite tout exprès, pour la production des plantes fourragères; d'un climat éminemment propre à l'élevage des animaux. Il leur a fallu venir ici, pour nous forcer à nous rendre compte de la valeur de nos ressources; il leur a fallu nous donner l'exemple de l'exploitation de ces ressources, pour nous décider à en tirer parti nous-mêmes. Nous avons mis du temps à nous résoudre, mais le branle est donné, le mouvement imprimé, et nous croyons fermement qu'il ne s'arrêtera plus.

Il est intéressant de voir que, dans nos calculs, on attache maintenant un intérêt tout spécial à l'élevage. Le [illegible] nous avons sous les yeux en réponses envoyées au commissaire, presqu'entièrement, sur les plantes fourragères et sur l'amélioration des races qui n'en font qu'un.

[illegible] cinq ans, il n'en était [illegible] que dans trois ou quatre [illegible] telles que Calcasieu, St-Landry, [illegible] Ouest Baton-Rouge. L'intérêt [illegible] aujourd'hui, devenu général; [illegible] on s'occupe de faire [illegible] de l'Ouest, les plus beaux [illegible] les plus perfectionnées. [illegible] partout, on fait le croisement avec plein succès.

Par exemple, la paroisse Calcasieu compte près de cent mille têtes de bétail, du pays, auxquelles se mêlent beaucoup d'animaux importés. C'est de ces pâturages, principalement, que se font les expéditions de balles de foin dont nous avons parlé.

Le temps n'est peut-être pas éloigné où, sous le double rapport, de l'alimentation de l'homme et des animaux, la Louisiane sera, non seulement indépendante de l'Ouest, mais encore pourra lui faire une concurrence dans les articles d'exportation. Les progrès du fermage chez nous, sont rapides, mais il ne faut pas nous arrêter en si beau chemin. C'est surtout à l'industrie agricole, à l'économie domestique, que l'on peut appliquer ce principe que rien n'est fait, tant qu'il reste quelque chose à faire. Quand tout le monde marche incessamment autour de vous, rester un instant en place, c'est reculer.

LOUISIANE.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 11 décembre:

Le froid ou "cold wave" que les journaux nous avaient annoncé d'avance, est venu s'abattre sur notre région, dans la nuit du samedi au dimanche, et, pendant deux jours, nous a révélés d'une température vraiment sibérienne.

Nous ne sommes jamais préparés à ces fluctuations aussi brusques de notre inconstant climat, et chaque fois nous souffrons plus ou moins de ses variations inattendues. Le mal n'est pas grand, si mal il y a—excepté quelques rhumes. La récolte est faite et emmagasinée, à quelques rares exceptions près, et la forte gelée que nous avons subie n'a fait de tort à personne, que nous sachions.

Pendant que l'on s'amuse à la Nouvelle-Orléans à écouter les opéras en vogues, nous nous demandons, sérieusement, comment nous allons nous y prendre pour exploiter nos habitations et si l'exploitation pourra faire vivre le propriétaire.

A l'heure qu'il est, il y a un fait avéré, palpable—c'est que beaucoup sont obligés de renoncer à la culture de la canne que l'on considérait comme la grande culture de la Louisiane. Pourquoi? Il est inutile de le discuter maintenant; les raisons et les causes en sont tellement multipliées et tellement connues, qu'il nous paraît superflu d'y insister. Ajoutons que rien ne fait prévoir une amélioration et que, au contraire, tout prouve que la situation ne peut qu'empirer si l'on veut s'en tenir à la production du sucre de canne.

(*Correspondance.*)

Guidry's La., 15 déc. 1886.

Monsieur le Rédacteur,

Il est deux heures du matin. Il fait un froid de chien, et ne pouvant ni aller à la chasse, vu le temps, si dernir, un fol je me décide à vous écrire quelques mots. Vous avez déjà probablement su que les incendies sont à l'ordre du jour en bas du Cut-off; après P. A. Thibodeaux, vient ce pauvre diable de Joseph Keefe, qui a perdu par un incendie, le 27 novembre dernier, tout ou presque tout ce qu'il possédait. Il n'y avait guère plus d'un an que le pauvre homme avait quitté l'île Casse-tête, dans "Timbalier Bay", pour s'établir ici et le voilà ruiné. Le feu a pris, dit-on, dans la cuisine et malgré les plus grands efforts de la part, principalement, de M. Lawrence Chéramie et trois ou quatre voisins, qui se sont passablement roussis, le feu a tout détruit; du reste, il n'y avait que peu de monde sur les lieux, presque tout le monde étant à la chasse.

A propos de chasse, il y a dans nos parages quantité de canards français, mais, premièrement, les prairies sont sèches, ensuite les canards ne se vendant pas en ville; c'est tout au plus si les chasseurs en obtiennent 40 cents la paire. Une fois les frais payés, il ne reste guère que l'entretien du chasseur.

Il y a eu une assez bonne récolte de riz, mais qui ne s'est guère bien vendue. En somme, ce malheureux Au de Grâce 1886 est le plus mauvais que j'aie vu dans mes 44 années d'Amérique. Les ouragans, les tornades et le peu de valeur des produits en font une des plus mauvaises pour les pauvres diables.

Je termine de peur de vous ennuyer avec mon barbouillage, en vous priant de me croire en tout et partout.

Tout à vous,

A. CRETINI.

—Nous avons, lundi, 6 du courant, salué avec joie le premier steamboat de la saison. Le "E. W. Fuller" Capt. Dumestre est venu dans nos eaux, malgré le peu de profondeur du Bayou, mais comme cette profondeur augmente tous les jours, nous avons tout lieu d'espérer que la navigation, sur le Lafourche, va continuer et augmenter journellement, au grand soulagement de nos habitants et planteurs qui attendent cette occasion pour envoyer en ville la plus grande partie de leurs produits.

Un petit "tug boat," le "Sammy," a aussi remonté notre bayou, nous ne savons pas dans quel but. Dans quelques jours, nous verrons, sans aucun doute, tous les services par voie fluviale reprendre leur cours.

—Mardi dernier, a eu lieu, par adjudication, la location du pont de Thibodaux. M. J. S. F. Dézauche s'en est rendu acquéreur pour la somme de $41, 400, ce qui est une différence de $511, en moins, que l'année dernière.

—Jeudi dernier, à midi, est décédée, à l'âge de 40 ans, Mme Gustave Boudreaux, née Noémie Elisabeth Philippeau.

Ses funérailles ont eu lieu le lendemain, vendredi, à l'Eglise St-Joseph, à Thibodaux, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille.

Puisse Dieu lui accorder la paix et le repos éternels.

Nous avons lu avec peine, dans les journaux, la mort de M. M. D. Gaudet, que nous avons appris à connaître et à estimer. Il a été emporté à la fleur de l'âge et tous ses amis, surtout les commis-voyageurs, déplorent sa perte.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 11 décembre:

Nous avons eu de grands froids, cette semaine; les légumes, en ont été considérablement endommagés.

—Il y a maintenant assez d'eau, dans la Rivière Rouge, pour permettre aux steamers d'y faire leur service régulièrement. La rivière, d'ailleurs, continue à monter.

—Marksville a été très gaie, très animée, cette semaine, à cause de la session de la cour.

—On élève, en grand, les dindons, dans cette paroisse, si nous en jugeons par le nombre que l'on envoie sur notre marché, pour y être vendus.

—Le maïs se vend, ici, cinquante cents le boisseau, ce qui indique que l'on en a récolté plus qu'il n'en faut pour la consommation domestique. S'il en manquait, il se placerait à un plus bas prix.

—Le porc frais se vendra cher, cet hiver, attendu qu'il n'y a pas de glands dans les bois. On a reçu les plusieurs chargements de porcs qui ont rapporté sept sous la livre. Il y a à craindre que la graisse ne monte beaucoup, cet hiver; il n'y en a pas assez, il faudra en faire venir de l'Ouest. On pourrait s'en dispenser si nos planteurs faisaient assez de maïs pour nourrir les porcs, quand les glands leur font défaut.

Déterminons-nous donc à faire le fermage comme il doit se faire.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 11 décembre:

Il y a eu, ici, des froids rigoureux, cette semaine. Pendant plusieurs jours, tout a été couvert d'un manteau blanc. Nos citernes étaient gelées; le soleil de midi n'avait même pas la force de faire fondre la glace. La perspective n'est donc pas gaie. Nous avons, non sans peine, fait sortir l'ordre du chaos. Nos voies et nos levées sont en bon état; on voit, de tous les côtés, sur nos chemins, les charrettes des colporteurs.

Nous remarquons que bon nombre de nos cultivateurs s'apprêtent à planter des pommes de terre. Le bas prix du riz leur a suggéré l'idée de varier leur culture. C'est ainsi seulement qu'ils sauront d'endurer. Quand une récolte manque, une autre, qui a réussi, vient compenser les pertes de la première.

Le *Capitolian-Advocate*, Bâton Rouge, paroisse East Bâton Rouge, du 13 décembre:

Nous lisons, dans le *Democrat*, de De Soto:

"Les planteurs sucriers sont enchantés d'apprendre que l'on peut se procurer une grande quantité de charbon brun, dans l'Etat. On a trouvé que le lignite ou le charbon brun est une excellente substance pour filtrer et décolorer le jus de la canne. Si la demande en était suffisante, notre paroisse en pourrait fournir tant qu'on en voudrait. On la trouve, partout, sur une étendue de plusieurs milles, autour de Mansfield. Si nous ne nous trompons, le professeur Johnson, géologue des Etats-Unis, a, l'an dernier, lorsqu'il parcourait nos paroisses, mesuré un gisement de lignite; il y a constaté une épaisseur de 11 pieds, et de première qualité. On peut l'extraire facilement, le long du chemin de fer, ou sur les rives du bayou Pierre, et il est aisé de l'expédier, soit par bateaux à vapeur, soit par voie ferrée."

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 11 décembre:

La navigation, sur le Teche, a pu reprendre, enfin, et le "Saccharine", commandé par le capt. T. L. Morse, a réussi à descendre le bayou, jusqu'à Morgan City. Il nous est revenu hier soir.

—Nous avons à signaler de nouvelles améliorations à Jeanerette. La plus importante est la construction du magnifique magasin, à deux étages, non compris le rez-de-chaussée, de M. Bernard Milmo, de la maison Milmo et Stokoe. La bâtisse est près du débarcadère du chemin de fer, sur un terrain acheté par M. Milmo.

Le Dr C. A. McGowen va construire une très belle résidence de 50 pieds sur 90.

L'*Echo*, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 11 décembre:

On a arrêté les travaux du puits artésien, samedi dernier, à une profondeur de 407 pieds, faute de tuyaux; on en a commandé d'autres; que l'on attend incessamment. Aussitôt après leur arrivée, on reprendra les travaux, afin de perdre le moins de temps possible.

—Nous avons reçu la visite de M. Vincent, de Lemars, Iowa, de la maison Lawrence et Vincent, cultivateurs de fruits et d'arbustes, ainsi que celle de M. B. Tharp, de Cédar Falls, même Etat. Tous les deux ont l'intention de s'établir ici; ils trouvent la situation du Lac Charles splendide. Nous espérons qu'ils feront, bientôt, partie de notre population et qu'ils attireront plusieurs autres familles du même Etat.

—M. James Rowan, de Dubuque, Iowa, était dans nos bureaux, jeudi dernier. Il y a six mois qu'il est parti de Jennings, pour retourner à Dubuque. Il est revenu pour veiller sur ses affaires. Il est, plus que jamais, enchanté du pays; il va expédier au Nord de forts chargements de pins de Calcasieu, qu'il les trouve excellents pour la menuiserie.

—M. Wilson A. Junker, de Beaumont, Texas, est ici. Il va commencer à draguer la Passe Calcasieu, à la hauteur de la barre. C'est lui qui a l'entreprise des travaux. Il espère enlever la barre et y établir une profondeur d'eau convenable.

ALLEMAGNE.—D'après le dernier recensement, il y a en Prusse 18,245,587 protestants, 9,621,624 catholiques (y compris 1,437 catholiques grecs ou russes orthodoxes), 83,020 autres chrétiens, 366,543 israélites et 155 membres d'autres religions. Concernant 3,529 autres personnes, les indications manquaient ou étaient insuffisantes.

—Les mesures d'exception ne sont pas toujours les plus efficaces, s'il en faut croire les rapports relatifs à la prolongation du petit état de siège à Berlin et à Hamburg, qui viennent d'être soumis au Reichstag.

Ces rapports constatent que, depuis l'automne de l'année dernière, l'agitation socialiste a été des plus actives et que, dans les sphères démocratiques, ce sont les tendances extrêmes qui l'ont, en général, emporté sur celles plus modérées. Les députés du parti ont exercé une influence prépondérante sur la masse qui les suit et, chaque fois qu'ils sont intervenus dans les assemblées populaires, leur intervention a eu pour effet d'augmenter le fanatisme de leurs auditeurs. A Berlin et dans ses environs, vingt réunions ont dû être dissoutes par la police; dans plusieurs cas, des scènes tumultueuses se sont produites.

Le nombre des associations démocratiques a considérablement augmenté: pour Altona seulement, il s'est élevé de 10 à 18.

Les rapports concluent au maintien intégral du petit état de siège dans tous les districts où il a été établi.

SUISSE.—Le 29 novembre, s'est ouverte, à Berne, la session d'hiver des Chambres fédérales suisses. Les sujets dont elles auront à s'occuper sont pour la plupart d'ordre économique plutôt que politique et ne font pas prévoir des débats passionnés; cependant l'importance internationale de certaines questions mérite d'être signalée.

Tout d'abord l'Assemblée fédérale devra mener à bonne fin la loi sur le landsturm, dont la discussion a été entamée dans la session précédente, et qui aura pour effet d'augmenter dans une mesure notable la force militaire défensive de la Suisse. Ce projet de loi attend la sanction du Conseil des Etats. Le Conseil national aura à s'occuper de la question importante du monopole sur l'alcool. On a traité, longtemps, il y a quelque temps, ce projet, qui intéresse divers Etats de l'Europe, à titre tout au moins de précédent. Il suffit de rappeler qu'une commission du Conseil national, réunie récemment à Bâle, s'est prononcée en faveur du monopole des spiritueux au profit de la Confédération, dans le but de rendre ces boissons à la fois moins chères et de moins mauvaise qualité.

L'Assemblée fédérale aura encore à délibérer sur un recours du canton de Lucerne contre une décision du Conseil fédéral par laquelle l'usage de l'Eglise de Maria Hilf dans cette ville a été enlevé aux catholiques romains et donné aux vieux catholiques.

Si les négociations commerciales avec l'Allemagne donnent au résultat dans le courant de ce mois, l'Assemblée aura également à ratifier l'accord auquel on sera parvenu à Berlin; au cas contraire, elle aura à donner son approbation aux augmentations de droits que le Conseil fédéral a élaborées et qui portent, paraît-il, sur une centaine d'articles. La réforme de l'administration fédérale et la réorganisation du pouvoir exécutif sont à l'ordre du jour.

Enfin, les Chambres auront à désigner le président et le vice-président de la Confédération pour 1887. Les pouvoirs du M. Deucher et de M. Numa Droz expirent le 31 décembre. Ce dernier sera, selon l'usage, nommé président pour l'année prochaine; pour la vice-présidence, les candidats en présence sont: M. Hammer conseiller fédéral pour le département des finances, et M. Ruchonnet, chargé du département de la justice.

LE CANAL DU NORD, EN FRANCE.—Le ministre des travaux publics a reçu, le 29 novembre, la délégation interdépartementale chargée de poursuivre l'étude du projet du canal du Nord. La création de ce canal a été votée en 1883 par la Chambre et a fait la même année l'objet d'un rapport favorable présenté au Sénat par M. de Freycinet.

Les préfets de la Seine, du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Oise, accompagnaient les délégués.

M. Vel-Durand, préfet du Pas-de-Calais, en sa qualité de président de la commission interdépartementale, a exposé au ministre l'état de la question.

M. le ministre des travaux publics a assuré les délégués de toute la sollicitude du gouvernement pour cette grande entreprise.

Les délégués ont constitué, séance tenante, une sous-commission de dix membres chargée de l'examen de la question financière et de la recherche des voies et moyens. Elle a été autorisée, par le ministre des travaux publics, à négocier avec M. Guislain, directeur de la navigation, et à étudier de concert avec lui les moyens d'entreprendre la construction du canal.

Cette sous-commission se compose de MM. Depasse et Deligny, pour la Seine; Trystram et Cirier, pour le Nord; Desprez, Graux et Marmottan, pour le Pas-de-Calais; Magniez, sénateur, pour la Somme; Guillard et Moisand, conseillers généraux, pour l'Oise.

M. Georges Graux a été nommé secrétaire.

Après l'entrevue avec le ministre, MM. Depasse, Deligny, Marmottan et les préfets du Nord et du Pas-de-Calais se sont rendus chez M. le directeur de la navigation. M. Depasse a rappelé que le conseil général de la Seine avait voté, à plusieurs reprises, des vœux tendant à la construction du canal non pas seulement jusqu'aux houillères, mais jusqu'à Dunkerque.

M. le directeur de la navigation s'est mis à la disposition des délégués pour poursuivre activement les études. Sur la proposition de MM. Depasse et Deligny, la sous-commission a décidé de tenir sa première réunion le 4 décembre, dans un des bureaux de l'Hôtel de Ville.

LE CHATEAU OU NAQUIT SAINT LOUIS.—Le *Figaro* annonce que le duc d'Aumale vient de donner à la commune de la Neuville-en-Hez, dans le département de l'Oise, l'emplacement du château où naquit Saint Louis.

Pour perpétuer le souvenir de la naissance de son illustre aïeul, le duc d'Aumale avait fait ériger une stèle sur l'emplacement même du château détruit pendant les guerres de la Ligue.

La France au Madagascar.

Nous lisons, dans le *Temps* du 2 décembre:

La Chambre a discuté et voté hier les crédits afférents à notre protectorat de Madagascar. Ceux qui prendront la peine de lire le débat qui a eu lieu à ce propos s'étonneront de l'attitude qu'y ont prise la droite et l'extrême gauche, toujours fidèlement coalisées contre le gouvernement, et encore plus des votes qu'elles ont émis. Notre situation à Madagascar est réglée par un traité. Personne n'a oublié sous la pression de quels événements et dans quelles circonstances ce traité fut conclu. Ce n'était peut-être pas la meilleure convention possible; mais ce n'était pas non plus la pire. Elle sauvegardait nos droits historiques et nous garantissait l'avenir. Tout le monde était d'accord pour dire qu'elle aurait la valeur que nous saurions lui donner. Le traité, disait-on en particulier, vaudra ce que vaudra l'homme chargé de représenter la France à Tananarive. Or, M. de Freycinet a eu le bonheur et l'honneur de mettre la main sur un homme excellent. Le résident général dont il a fait choix s'est admirablement acquitté jusqu'ici de la plus délicate des missions. M. Le Myre de Vilers a fait preuve de souplesse et de fermeté; il a su déjouer toutes toutes les ruses diplomatiques d'un peuple semi-barbare, rendre très clair le texte de ce traité, imposer le respect de la France et obtenir des avantages très positifs. Aucune critique n'a été dirigée de ce chef contre la politique adoptée et suivie jusqu'ici. Il semble dès lors qu'il n'y avait qu'à persévérer dans la même voie et à à recueillir, à mesure qu'elle mûrissent, les fruits de notre patience et de notre fermeté.

La majorité de la Chambre l'a pensé; mais la droite et l'extrême gauche ont pensé le contraire. A droite, on juge qu'on ne va ni assez vite ni assez loin. On n'a cessé d'applaudir M. de Mahy quand ce dernier accusait le gouvernement de manquer d'énergie. M. Proppel demandait qu'on envoyât une expédition à Tananarive. C'est là sans doute une politique, la politique de la force; mais, quand on la préconise, il faut également en vouloir et en accepter les conséquences. Ou bien ce ne sont ici que des mots vides de sens, ou bien ils devaient se traduire hier par une demande de crédits. Il fallait avoir le courage de proposer à la Chambre de voter une trentaine de millions et l'envoi de dix mille hommes à Madagascar. Les orateurs de droite ou de gauche qui ne vont pas jusque-là sont inconséquents, et ils s'enlèvent toute autorité pour critiquer le gouvernement. Or, non seulement la droite n'a rien proposé de semblable, mais encore elle s'est abstenue lorsqu'il s'est agi de voter les 350,000 francs que demandait M. de Freycinet, c'est-à-dire qu'elle n'a pas même voulu lui donner le minimum qu'il juge indispensable pour maintenir notre situation actuelle. M. de Freycinet a beau poser la question de confiance, on lui montre cette confiance en repoussant ses demandes. On l'avait vu dans l'affaire du Tonkin; on l'a vu hier encore. Mais laissons ce point: ne parlons que de Madagascar. Nous estimons encore assez l'extrême gauche pour croire que, si elle arrivait à disposer librement du pouvoir, elle ne se résignerait pas si aisément à abaisser le drapeau de la France devant les Hovas, et à abandonner leur île à l'Angleterre ou à l'Allemagne, qui ne tarderaient pas à y prendre la place que nous y occupons. Où ne veut plus d'expéditions; certes, nous n'en voulons pas davantage; mais alors comment ne veut-on pas que le meilleur moyen de l'éviter, c'est de tout faire pour assurer le succès de l'œuvre diplomatique que poursuit le gouvernement actuel? Or, le fait-on en affaiblissant aux yeux des ennemis de la France et son autorité et ses moyens d'action?

N'est-il pas clairement de l'aide fausse que la et qu'on entretient de la fragilité de nos résolutions et du peu de durée de notre patience? Ce ne serait pas la première fois que par de telles imprudences on se serait précipité tête baissée dans les difficultés et les sacrifices qu'on paraît redouter.

Heureusement, M. de Freycinet a mis les choses dans leur vrai jour. Il se trouvait en présence d'adversaires mêlés, dont les uns lui prêchaient une lâcheté et les autres une humiliation. Il a cédé ni aux uns ni aux autres. Aux premiers, il a dit: "Prenez patience; si le traité n'est pas encore pleinement exécuté, il le sera, et il l'est chaque jour davantage." Aux seconds il a répondu: "La France ne peut reculer et ne reculera pas." En 1881, quand une Chambre encore novice discutait le traité du Bardo qui nous donnait la Tunisie, on assista au même spectacle et aux mêmes contradictions. On se souvient que la confusion était à son comble et se traduisit par une quinzaine d'ordres du jour, entre lesquels les députés ne savaient choisir. Enfin, Gambetta en apporta un dernier à la tribune à peu près aussi conçu: "La Chambre, résolue à maintenir et à appliquer le traité intervenu entre la régence de Tunis, et la France passe à l'ordre du jour." M. de Freycinet a obéi à cette tradition et a pris hier exactement la même attitude. "Nous maintiendrons, a-t-il dit, la convention de Tamatave, ni plus ni moins. Les Hovas l'ont signée; nous leur demanderons de faire honneur à leur signature; nous emploierons pour cela des moyens diplomatiques; nous espérons qu'ils suffiront; s'ils ne suffisaient pas, nous saurions alors en employer d'autres." C'est l'application du système qu'a formulé le cabinet dès son arrivée au pouvoir, en fait de politique coloniale: ni conquête ni abandon. On peut dire que le pays a accepté cette formule et l'a faite sienne. Il est très regrettable que la droite et l'extrême gauche de la Chambre ne se soient pas montrées hier aussi dignes et aussi sages que le pays.

L'ABBÉ DE LAGARDE.—Le 28 novembre, a eu lieu, au collège Stanislas, Paris, l'inauguration du buste de l'abbé de Lagarde, l'homme vraiment supérieur qui a fondé la prospérité de ce grand établissement. Le buste est l'œuvre du sculpteur Chapu, qui assistait à la cérémonie.

M. Camille Rousset, de l'Académie française, présidait à la séance. Dans un discours plein d'élévation et de chaleur, il a loué les vertus de l'éducateur qui avait consacré sa vie à former pour la France des chrétiens, des patriotes et des hommes d'honneur.

ESPAGNE.—Le 30 novembre, à la Chambre des députés, le vicomte Campo-Grande a annoncé l'intention d'interpeller le gouvernement sur le traité de commerce avec la France. Il croit que la surtaxe sur l'alcool constitue une violation du traité.

La Chambre a pris ensuite la discussion de la politique générale.

M. Canovas a dit que personne ne croit que la révolution puisse triompher en Espagne. Il fait l'historique du pays. Quand, à la mort du roi Alphonse XII, il conseilla à la régente d'appeler au pouvoir le parti libéral. Il ne craignait pas les révolutionnaires, mais il crut nécessaire de changer de politique. Il a ajouté que la grâce des condamnés à mort, à la suite du pronunciamento du 19 septembre, a été un acte contraire à la discipline de l'armée, mais, cependant il continuera à donner son appui au ministère.

Le ministre des finances devait déposer, le 1er décembre, à la Chambre le projet de loi sur la régie du tabac. D'après ce projet, le fermier devrait faire le dépôt au Trésor d'une somme de 25 millions de pesetas comme garantie et payer chaque année 90 millions à titre de fermage. L'Etat aurait, en outre, une part dans les bénéfices.

Cent trente soldats du régiment de Garrellano, condamnés pour participation du 19 septembre, sont partis lundi de Madrid pour Ceuta, *via* Cadix.

ITALIE.—Le Conseil supérieur des travaux publics a définitivement repoussé le projet tendant à faire de Rome un port maritime.

ENTRE PARIS ET LE HAVRE.—Le *Havre* annonce que M. le ministre des postes et des télégraphes a informé officiellement, M. Félix Faure, député, que le téléphone fonctionnera, prochainement, entre Paris et le Havre.

BELGIQUE.—Les journaux de Charleroi signalent de nombreux cas d'émigration parmi les ouvriers de ce bassin industriel, qui manquent de travail ou ne trouvent plus qu'un salaire insuffisant pour l'entretien de leur famille.

Revue des Deux-Mondes.

Livraison du 1er déc. 1886.

SOMMAIRE.

I.—**En Crimée**, par M. Eugène-Melchior de Vogüé.
II.—**Les Origines de la Bible.—La Loi, première partie**, par M. Ernest Renan, de l'Académie française.
III.—**Deux Genevoises**, par Ouida.
IV.—**San Francisco.—III.—L'Agriculture Californienne; Les nouvelles Mines d'Argent; Le Chemin de fer du Pacifique**, par M. C. de Varigny.
V.—**Filles et les Princes de son temps**, par M. George Lafenestre.
VI.—**Deux Genies.—Le Père Jacques, Le Pèlerinage d'Amour**, par M. George Duruy.
VII.—**Une Biographie de Missionnaire Bressanis**, par M. G. Valbert.
VIII.—**Revue Littéraire.—A propos d'une étude littéraire sur le XIXe siècle**, par M. F. Brunetière.
IX.—**Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.**
X.—**Le mouvement financier de la Quinzaine.**
XI.—**Bulletin Bibliographique.**

La *Table* de la *Revue*, de 1874 à 1886, est mise en vente au prix de 2 francs pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris. La *Table* de 1831 à 1874, est livrée au prix de 3 fr. pour Paris, 3 fr. 75 pour la province et l'étranger.

LE SUPPLICE DE MAZEPPA.—A Mikaditch, en Lithuanie, les habitants viennent de se rendre justes à eux-mêmes d'une façon bien barbare. Une plaie du pays, ce sont les voleurs de chevaux. Comme la législation russe exige pour sévir des témoins oculaires qui font toujours défaut, la profession du voleur de chevaux est des plus lucratives. Un de ces voleurs s'y étant pris maladroitement a été pourvoyé. Les paysans ont entouré la chaumière où il avait cherché un refuge, l'ont bâtonné, puis attaché à la queue d'un cheval qui partit au galop à travers la campagne. Quand le cheval s'arrêta, le cadavre du voleur ne présentait plus qu'une masse informe.

Le gouvernement a ordonné une enquête sur cet incident.

Le prochain téléphone entre Paris et Bruxelles.

De Bruxelles: Allô! allô! Donnez-moi la communication avec M. X..., banquier.

De Paris: Allô! allô! communiquez: M. X..... est à l'appareil.

De Bruxelles: C'est moi, M. Chipard, votre caissier; nous sommes arrivés en bon port, moi et la caisse.....

Décédé hier soir, à 10 1/2 heures, à l'âge de 87 ans LOUIS SEIROTTI fils de feu Felix Seirotti et de Rachel Solari. Les amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après midi à 3 heures. Le corps est exposé rue de Chartres No 142.

Les journaux de Natchez et de St Louis sont priés de reproduire cet avis.

Décédée hier matin, à 7 heures du soir, Mme OSCAR LOUBAT née Thevenot, à l'âge de 27 ans native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence 248 rue Villeré entre Français et Champs Elysées.

Décédée hier matin, le 15 décembre 1886, à onze heures à l'âge de 79 ans et 10 mois, Dame Veuve JOSEPH LAFARDE née Louise Gaubaumet (tout nativement de Mont D'Astarac, Département du Gers, France). Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi à 4 heures de la maison de la Carrière coin Bourbon et Hospital.

De la part de la famille et de son neveu Louis Carrère.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédée hier à midi, à l'âge de 40 ans et dix mois, Veuve Lot le LAZARD, native de France.

MM. les Sociétaires et spécialement les membres de la section de Bienfaisance sont priés de rendre les derniers devoirs à la défunte et de se rendre à 4 heures précises de l'après-midi à sa dernière résidence coin de rues Bourbon et Hospital.

Par ordre du Président,

JOSEPH FAVEL.

L. SIMON Secrétaire.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix etc.
Livraison à domicile

A. CAPITON,
MARCHAND-TAILLEUR,
RUE CARONDELET

A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient de revenir d'Europe où il a été faire des achats de Marchandises qui se composent de tout ce dans les meilleures conditions et à la dernière mode le tout garanti.

Il vient adjoint son fils Jean Augustin qui vient d'arriver de New York où il a appris de M. S. Sharp, de la Cinquième avenue, un des meilleurs tailleurs des Etats-Unis, un diplôme sur l'art de la coupe. Il sera très heureux de recevoir la visite de ses amis et des personnes désireuses de se faire [illegible]

15 déc—1 mois Jeudi Dim Mar

Chambre garnie à louer

A No 387 1/2 rue Claiborne entre Bagatelle et Union. Le chemin de fer urbain passe au pied de la maison. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. La chambre est parfaitement meublée et offre tous les agréments désirables. Prix très modéré. [illegible]

H. DAMIENS,
Coin Royale et Toulouse.
JOUETS
CRISTAUX, PORCELAINES,
Articles de Fantaisie
—POUR—
CADEAUX
De Noël et de Premier de l'An.
14déc—au1jv

E. BARBIER,
Horloger et Bijoutier.
Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie.
RÉPARATIONS.
Des prix et garantie.
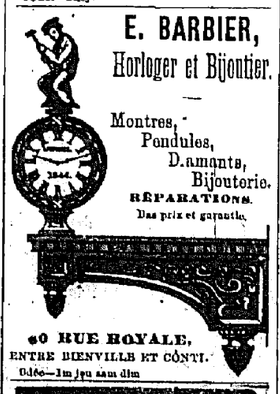
60 RUE ROYALE,
ENTRE BIENVILLE ET CONTI.
0déc—1m jeu sam dim

DIAMONDS,
American Watches,
Fine Jewelry.
Small Expenses,
Low Prices.
E. A. TYL